

Assemblée Générale du CDOS du Nord – 28 janvier 2022

RAPPORT MORAL

Mesdames, Messieurs, bienvenue à cette assemblée générale, que nous devons à nouveau tenir en distanciel. Croyez que nous en sommes tous désolés.

Avant d'entamer le rapport moral, je vous invite à avoir une pensée pour celles et ceux qui ont été des militants actifs du mouvement sportif et qui nous ont quittés depuis notre dernière Assemblée générale, en particulier :

Robert Denel, qui nous a quitté il y a un an presque jour pour jour. Il a été un des dirigeants emblématiques du Lille Université Club pendant plus de 50 ans.

Le LUC a malheureusement dû déplorer une autre perte en la personne de **Serge Weill**, qui s'est dépensé sans compter pour développer les échecs, après s'être investi dans le handball.

Charles, « Charly », Callens était lui aussi un dirigeant passionné de boxe française, entraîneur investi et "père" de nombreux grands champions.

Enfin **Marcel Deschildre** était le Président de Comité Départemental du Nord de Canoë Kayak au moment de son décès en juillet. C'était un fidèle partenaire du CDOS du Nord depuis toujours.

A ces quatre amis dévoués et engagés qui se sont mis au service du mouvement sportif départemental et à qui il est important de rendre hommage, je veux associer toutes celles et tous ceux qui, dans nos comités ou nos familles, ont œuvré autour de nous, avec nous pour le développement du sport, notre passion commune et quelquefois excessive pour nos proches, et qui nous ont quittés cette année.

L'olympiade a commencé pour le CDOS en mars dernier avec une nouvelle équipe que je salue ce soir, avec un nouveau projet que nous avons voulu

Cohérent, lisible, pour être bien compris

Départemental, territorial, pour être davantage en proximité

Opérationnel, pour être réalisable

Stimulant, attractif, pour être partagé

Je veux insister sur cette notion de partage, de co-construction autour d'une dynamique commune.

Partager, c'est d'abord renforcer le dialogue entre nous et vous, comités et clubs, afin de mieux nous connaître et définir nos intérêts mutuels : c'est ce que nous avons initié dès le début du mandat, en organisant sept réunions avec vous, comités départementaux.

Et là, je vais reprendre un mot qui est apparu cet été juste avant les Jeux de Tokyo : ENSEMBLE!

En ajoutant ce simple mot à la devise olympique « Plus vite, plus haut, plus fort » le 20 juillet 2021, le CIO a voulu mettre l'accent sur les valeurs de solidarité, d'unité, de fraternité, valeurs qui sont dorénavant mises en avant au même titre que l'excellence, l'amitié et le respect.

Ces valeurs incitent à chercher, en toute occasion, à donner le meilleur de soi-même, à se dépasser, à progresser. « Ensemble » insiste sur le fait que progresser ne peut se faire sans partage, sans émulation, sans entraide.

Avec vous, nous voulons progresser ! Progresser pour que nos clubs se développent, pour que la pratique sportive se développe dans tout le département.

C'est l'Héritage que nous voulons laisser à l'issue des Jeux de Paris 2024

Au-delà des Jeux, l'olympisme c'est d'abord l'accès au sport pour tous. C'est notre engagement, avec Paris 2024, de faire en sorte que les Nordistes deviennent davantage pratiquants, que le sport s'impose dans leur quotidien.

Nous n'y arriverons qu'avec le concours de tous les acteurs. Ensemble donc.

Puisque je l'ai évoqué, commençons donc par Paris 2024.

La mission du CDOS est d'abord de <u>mettre en œuvre localement les programmes développés par Paris 2024</u> dans le cadre des plans « Engagement, Célébration, Héritage ». Ces programmes, c'est par exemple le recrutement des 45 000 volontaires présents pendant les Jeux, dont « seulement » 10 000 seront sur les épreuves sportives, il va falloir gérer la frustration car beaucoup plus voudront participer à cette fête.

C'est aussi le parcours de la flamme olympique, qui passera dans tous les départements de Métropole pendant les trois mois précédents les Jeux, soit une journée par département, avec la mise en valeur de lieux chargés d'histoire, qualifiés « d'iconiques patrimoniaux », la valorisation de la place du sport dans la société, la mobilisation des associations et clubs sportifs (relais collectifs) et des territoires hôtes et labelisés Terre de Jeux 2024, fortement impliqués dans la promotion du rôle du sport dans le quotidien de leurs habitants. Les relayeurs seront sélectionnés selon des critères valorisant les personnes qui par leur parcours personnel peuvent inspirer le monde entier, inclusifs en matière de parité et d'inclusion des personnes en situation de handicap.

Notre mission est aussi de <u>faire participer notre département à la réussite de Paris 2024</u>, profiter de cette remarquable dynamique qu'offrent les Jeux pour faire rayonner le sport, pour montrer que le sport fait partie de notre vie, et doit l'être davantage, pour développer l'ancrage territorial du sport et des activités sportives par une offre de pratique et d'équipements adaptés au contexte social, à la population locale et aux pratiquants. C'est un des engagements du projet que nous vous avions présenté avant l'élection de mars dernier.

Le Nord est Terre de Jeux, et aujourd'hui 58 villes et 4 EPCI ont obtenu ce label. Ces collectivités se sont engagées à contribuer à faire vivre à tous les émotions des Jeux, à changer le quotidien des gens grâce au sport, à permettre au plus grand nombre de vivre l'aventure olympique et paralympique dès maintenant. Nous avons le rôle d'animer et de faire grandir ce réseau des collectivités labellisées. Après une première réunion le 14 octobre dernier, nous avons décidé ce mercredi 26 janvier à Pecquencourt de nommer ce réseau « Terres de Jeux en Nord » sur le modèle inspirant du Club Olympe imaginé par nos amis du CDOS du Pas-de-Calais. Nous allons accompagner ces collectivités et leurs associations sportives, les informer, leur apporter des ressources, mettre en exergue leurs événements.

C'est aussi dans le cadre de cette célébration et du label Terre de Jeux, que le Service des sports du Conseil départemental, en partenariat avec le CDOS, a organisé au CREPS « Le Nord fait ses Jeux », le 23 juillet dernier, jour de l'ouverture des Jeux de Tokyo. Cela a été un magnifique événement auquel ont participé 250 enfants venant de 12 Accueils Collectifs de Mineurs du département. 10 comités sportifs ont contribué à cette très belle fête à l'issue de laquelle 2 enfants de chaque ACM tirés au sort iront une journée à Paris vivre les Jeux en 2024. Nous reproduirons cet événement chaque été, mais j'imagine que Monsieur Cadart en parlera tout à l'heure.

<u>Les Jeux doivent être un moteur vers plus d'engagement et de citoyenneté</u>. Nous traiterons de l'engagement plus tard. Quant aux actions liées à la citoyenneté, elles peuvent prendre tellement de formes. Pour ce qui nous concerne, nous travaillons sur deux volets.

Le premier, qui démarre tout juste, a pour objectif de développer la dynamique et le bien vivre ensemble dans les clubs, en axant notre réflexion sur ce qui fait qu'une personne ait envie de venir dans un club, sur la notion de plaisir, ce ressenti qu'on éprouve avant, pendant et après la séance, ... En fait il s'agit d'apporter des outils aux clubs pour personnaliser l'accueil de nouveaux adhérents. Pierre Markey est en contact avec Yvonne Delevoye, professeure de psychologie cognitive et neurosciences à l'Université de Lille pour initier une collaboration.

Deuxième volet : la lutte contre les dérives et emprises mentales. Nous avons pu, en fin d'année, continuer le cycle de sensibilisation à la radicalisation. Une demande de renouvellement a été formulée. Cette année encore, des scandales pour violences sexuelles ont éclaté. Il y a aussi les problèmes de harcèlement fréquemment vécus par les jeunes. En fait, et j'en parle avec la prudence d'un non spécialiste, tous ces phénomènes peuvent être regroupés sous le terme d'emprise, avec une domination qui joue sur l'affectif.

CROS et CDOS se sont entendus pour traiter de manière cohérente et coordonnée ce dossier.

Le CROS va piloter des formations sur le sujet avec l'apport de l'association « Colosses aux pieds d'argile ». Je vous invite à y assister, franchement c'est édifiant.

Nous allons bientôt vous proposer des temps de sensibilisation à cette notion d'emprise, temps menés par mon collègue et ami Jean-Claude Lavernhe, Président du CDOS de l'Oise et spécialiste de ces problématiques. Vous serez bien entendu prévenus quand la programmation sera définie, et je vous engage fortement à y participer.

Les deux projets européens que nous avons déposés en 2020 reflètent notre volonté d'agir plus et différemment sur ces différents thèmes à fort enjeu sociétal et citoyen. Malgré un premier échec mais convaincus du bien-fondé de notre démarche, nous nous sommes remis à la tâche en tenant compte des premières expertises.

Le projet Erasmus+ Jeunesse & Sport "SWING: l'inclusion par le sport et la culture: un défi européen" a été retenu. Il commence dès maintenant pour une durée de deux ans. Nos partenaires européens sont italiens et albanais. SWING (pour Sport and Work to reach Inclusion through Games and Culture) consiste à renforcer l'inclusion des jeunes issus de milieux défavorisés, en développant des valeurs éducatives et citoyennes par le biais du sport, de la culture et de la mixité. Les jeunes seront des acteurs du projet à part entière et seront impliqués tout au long du projet.

Je veux remercier le Conseil Régional des Hauts-de-France, sa délégation à Bruxelles et leur partenaire expert pour leur accompagnement efficace. Merci également à Aurélie Bezault du Point National d'Information Erasmus + sport.

Nous attendons pour les prochains jours le résultat de l'autre projet Erasmus + sport, SWoL (pour Sport Women Leaders), mené en partenariat avec l'Italie, le Portugal et la Macédoine du Nord, et dont l'objet est de favoriser l'égal accès des femmes aux fonctions de dirigeantes et de promouvoir une gouvernance partagée dans le milieu associatif sportif.

Avec ces projets dont on ne peut mesurer la difficulté qu'en s'y confrontant, je veux à nouveau saluer l'énorme investissement de Colette Andrusyszyn et de Jean Pierre Guilbert, et surtout de nos collaborateurs. Une mention également à Janine Schaffier qui nous facilite grandement les relations avec nos partenaires étrangers.

Les Jeux doivent nous aider à changer les regards.

Changer les regards sur la diversité, en luttant contre les discriminations qu'elles soient sexuelles ou sexistes.

Changer les regards sur le handicap : l'ouverture de la société aux personnes en situation de handicap via le sport est possible en sachant les accueillir et accompagner afin qu'elles puissent profiter des bienfaits du sport à travers une pratique de loisir et/ou de compétition. Il faut aussi rendre les clubs accessibles. C'est un vrai défi dans les territoires, défi qui selon nous doit se mesurer à l'échelle des EPCI. La Communauté de Communes du Pays de Mormal mène une belle action en ce sens, et a bien voulu nous intégrer au groupe de travail Sport. Le vendredi 3 décembre, le CDOS a organisé la Journée Internationale du Handicap à la Cité Scolaire Eugène Thomas du Quesnoy avec pour objectif de diffuser les actions réalisées par la CCPM aux autres collectivités et EPCI du Nord. Ce fut une matinée enrichissante, marquée surtout par le message fort de Madame Simon, Sous-préfète d'Avesnes-sur-Helpe, qui nous a raconté son parcours tellement exceptionnel, elle qui était une sportive accomplie a perdu l'usage de son pied gauche, et s'est battue pour devenir l'athlète parasportive en aviron qui a participé aux Jeux paralympiques de Londres en 2012.

Changer enfin les regards sur l'égalité femme/homme : c'est un thème que le CDOS porte depuis 3 olympiades, et n'entend pas abandonner. Le label Parité Sport rencontre encore un succès intéressant : en 2021, une nouvelle promotion de 13 clubs a été labellisée. Je vous rappelle que la campagne de labellisation 2022 est en cours. Le 13 mars 2020, nous avons dû envoyer un mail en urgence annonçant l'annulation du séminaire prévu le lendemain. La raison, vous vous en souvenez : le 16 mars la France entrait dans une longue période de confinement. Près d'un an et demi après, le 4 décembre dernier, j'ai donc été très heureux d'enfin ouvrir ce séminaire dédié à l'accessibilité des femmes aux fonctions de dirigeantes dans les associations sportives. Ce séminaire a été extrêmement qualitatif, et des suites vont très vite vous être communiquées avec des programmes de formations à l'intention de femmes qui présentent et expriment une forte volonté de s'investir.

L'olympiade à venir est une période propice à la <u>mise en place de dispositifs innovants à destination de la jeunesse</u> pour promouvoir et développer le sport (santé, sociabilité, ...) et ses valeurs. Et c'est une belle opportunité d'utiliser le sport et l'Olympisme comme outil pédagogique pour donner le plaisir d'apprendre.

C'est pour cela qu'à la moindre occasion, nous encourageons les établissements scolaires à obtenir le label Génération 2024, à participer à l'agenda olympique avec la Semaine olympique et paralympique – c'est aujourd'hui la dernière journée de la SOP 2022 -, la Journée olympique le 23 juin, et la Journée du sport scolaire mi-septembre.

20 Classes primaires UGSEL se sont inscrites au projet des Classes Olympiques en 2021. Elles ont participé à quelques activités (quizz mensuel, initiations sportives) mais le rassemblement prévu en juin a dû être annulé, comme en 2020.

Pour la journée olympique, nous avons renouvelé le quiz virtuel qui avait rencontré un beau succès pour sa première édition. En 2021, l'intérêt pour ce jeu a été multiplié par 4, avec la participation de plus de 240 classes de primaire. Les 10 premières ont été récompensées par une dotation en matériel sportif.

Nous avons voulu aussi que ces enfants soient sensibilisés aux bienfaits du sport pour la santé. Alors, à toutes les classes, nous avons demandé si, dans le cadre de l'opération « Sentez-Vous Sport », elles souhaitaient bénéficier d'activités physiques et sportives gratuites. 80 ont répondu favorablement et nous avons conventionné avec plusieurs comités volontaires pour faire ces initiations.

Enfin, 10 projets pédagogiques Paris 2024 ont été créés par Jean-Pierre Guilbert et validés par l'Inspection Académique. Ils sont actuellement diffusés dans toutes les écoles et un certain nombre d'entre elles vont intégrer un ou plusieurs de ces projets dans le parcours scolaire des enfants.

Le CDOS a sollicité Lucie DAL pour concevoir un Escape Game dont l'objectif est de faire découvrir les valeurs et devises olympiques. Lucie DAL est Professeure agrégée en Éducation Physique et Sportive, Joueuse d'Ultimate et de Disc Golf, et surtout une spécialiste reconnue pour créer des ressources pédagogiques inédites autour du numérique.

Le jeu conçu pour un public d'enfants et adolescents (8/16 ans) a été testé pour la première fois lors de la Journée olympique à Luchin à Camphin en Pévèle. Le retour a été très enthousiaste. En accord avec les valeurs du sport et de l'olympisme qu'ils partagent, le CDOS du Nord et Lucie DAL souhaitent mettre à disposition du monde sportif, scolaire et des collectivités ce projet afin qu'il puisse être exploité le plus largement possible. Aucune exploitation commerciale ne pourra être réalisée. A cette fin, le projet va être expertisé juridiquement au CNOSF. L'intérêt est qu'il soit aussi exploité par tout le mouvement olympique.

Les Jeux doivent favoriser la pratique du sport par toutes et tous, et le sport est un élément essentiel et reconnu pour améliorer la santé et le bien-être de la population, des plus jeunes aux plus anciens. Pour les plus jeunes et afin de les sensibiliser aux bienfaits du sport pour la santé, je rappelle que nous avons mis en place des séances de pratiques sportives dans 80 écoles. Nous participons au réseau sport santé piloté par le CROS et allons coorganiser des actions de formations dans le cadre du sport sur ordonnance, formations complémentaires de celles délivrées par les Fédérations.

Samedi dernier, nous avons a mis en place un colloque d'informations à destination des éducateurs sportifs : « Le mouvement sportif impliqué dans la santé publique. L'éducateur sportif au cœur des projets ». Là encore, ce fut un beau succès, riche en informations opérationnelles et réglementaires tant sur le sport santé, le sport sur ordonnance, et le médicosport santé.

Enfin, les Jeux doivent être des <u>accélérateurs de la transition écologique</u>, <u>et des moteurs de changement des comportements</u>. Le CDOS s'est engagé dans une démarche qualité RSO (Responsabilité Sociétale des organisations) afin d'intégrer les enjeux du développement durable dans ses activités en prenant en compte des critères sociaux, économiques, écologiques, éthiques, d'innovation... en lien avec toutes les parties prenantes (salariés, bénévoles, partenaires, pratiquants...). En 2020, nous avions fait l'analyse RSO proposée par le CNOSF autour de 6 thèmes et dégagé des axes de progrès. Je vous invite à faire de même, c'est extrêmement intéressant et révélateur. Nous avons donc initié différentes actions que je vais rapidement brosser.

En matière de **Gouvernance responsable et durable**, il s'agit d'impliquer davantage les adhérents dans notre projet, c'est bien pour cela que nous avons voulu vous rencontrer en mai dernier pour le partager avec vous.

Il s'agit aussi de développer la culture de l'innovation dans le sport, d'intégrer l'innovation dans notre modèle associatif, notamment dans le domaine économique. Nous étudions actuellement diverses situations qui permettraient de davantage diversifier nos ressources.

De manière générale, le mouvement sportif associatif connaît une transformation de son modèle économique, et nous devons accompagner cette transformation, identifier de nouveaux leviers locaux pour le développement, la structuration et la mutualisation, développer de nouveaux partenariats.

Mais là aussi nous devons être innovant, changer pour créer un nouveau modèle de coopération pour nos associations qui va au-delà de la demande d'argent (sponsoring, mécénat, ...) ou de la prestation (sport en entreprise).

C'est le sens de la convention que j'ai signé en septembre avec le pôle Euramaterials, qui anime le réseau des entreprises du domaine des industries de transformation des matériaux, cela va du textile à la chimie verte. Ce partenariat consiste à établir des relations, des échanges, des projets entre le mouvement sportif et ces entreprises. Des temps d'échanges vont être programmés dans l'année.

Nous avons aussi convenu de mettre en œuvre un dispositif d'accompagnement des projets de création d'entreprises innovantes liant les domaines du sport et des matériaux. Si vous avez connaissance de personnes de votre entourage dont le projet de produit / procédé / service est différenciant et combine l'utilisation de matériaux dans sa mise en œuvre, tout en apportant un gain de performance au monde sportif, notamment nos associations, qu'elles se rapprochent de nous, nous ferons le lien avec l'incubateur.

Un autre volet de la démarche RSO concerne la **protection de l'environnement**, l'économie circulaire, le recyclage. Des actions vertueuses en matière de recyclage et de consommation sont proposées au sein de la Maison départementale du Sport ; des rencontres ont récemment eu lieu avec des associations qui veulent proposer des box de récupération d'objets sportifs usagers.

Le domaine des équipements, dont les collectivités sont les premières contributrices, revêt une dimension importante dans cette perspective de respect de l'environnement et de l'économie circulaire. C'est pourquoi le CDOS et Euramaterials vont envoyer à toutes les collectivités labellisées Terre de Jeux 2024 un questionnaire pour identifier les bonnes pratiques et les besoins dans le cadre de leurs investissements ou renouvellements des équipements sportifs.

Les autres volets de la démarche RSO comme l'épanouissement social et professionnel, le respect et l'implication des pratiquants, le respect des règles et des valeurs éthiques, le développement et l'attractivité des territoires sont aussi traités par le CDOS.

Comment ne pas finir ce long volet consacré à l'olympisme sans parler, même rapidement, des Jeux de Tokyo.

Reportés d'un an, ces Jeux étaient très attendus, surtout par les quelques 25 athlètes olympiques et paralympiques du département. Comme toute la délégation française, ils nous ont fait vibrer. Bravo à eux ! Une mention spéciale quand même à notre Championne olympique (Londres 2012) Souhad Ghazouani qui a participé à ses 5e jeux paralympiques et ramené une 5e médaille !

Le deuxième axe fort de notre action, après celui consacré à la réussite des Jeux, concerne l'accompagnement à la structuration de nos clubs. C'est une mission de proximité, de promotion, donc de développement.

C'est d'abord l'accompagnement de la vie associative. Nous avons au sein du CDOS le <u>Centre de Ressources et d'informations des Bénévoles</u> (CRIB), qui fait aussi partie du réseau PIVA. Avec ce Centre, nous avons pu accueillir ou aller voir

quelques 500 bénévoles pour répondre à toutes leurs demandes, leurs interrogations, pour les aider à construire leurs dossiers de subvention, les guider pour la création d'emploi. C'est un vrai rôle de conseil qui est ainsi apporté aux bénévoles.

Le CRIB a été en première ligne sur le dossier <u>Pass'Sport</u> pour lequel, à l'instar de tous les CDOS, le CDOS du Nord a renseigné les associations et été tiers payeur pour tout son territoire. Je vous ai régulièrement tenus informés des procédures, de l'évolution de la situation et de l'avancement des paiements.

Avant d'en faire un bilan, sachez qu'avant même que la décision soit prise, le CDOS du Nord s'était positionné pour être tiers payeur, au profit des clubs fédérés, dans le cas où une ligue ou un CD ne pourrait pas ou ne voudrait pas le faire.

D'abord les chiffres pour vous rendre compte de ce que cela représente :

- La situation sociale de notre département fait qu'il y a 262 603 bénéficiaires potentiels, c'est-à-dire pour la très grande majorité, des jeunes bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire. Vous noterez que cela représente quand même 10 % de la population de notre département !
- L'enveloppe a été calculée sur la base de 34 % de ce total, soit 85 608 bénéficiaires. Ces 34 % représentent la proportion de licenciés dans cette classe d'âge en 2019. La somme attribuée potentiellement pour le Nord est donc de 4 280 400 €.
- Il y a eu 2 vagues, la première s'arrêtant le 15 octobre et la seconde le 10 novembre. Sur les deux vagues cumulées, nous avons effectué 1856 virements au profit de 1491 clubs (30 % des clubs du Nord). La somme totale versée est de 1 829 050 € (42,7 % de l'enveloppe) pour une aide à 36 581 jeunes (13,4 % de la cible).
- Au 21 janvier 2022, il y a déjà plus de 11 000 bénéficiaires supplémentaires. Vous savez que les clubs peuvent déposer leurs demandes de remboursement jusqu'au 28 février, et donc que les versements n'arriveront qu'en mars.

Sur le plan de l'activité, vous devez savoir que pendant près de 4 mois, deux salariées du CDOS ont passé presque 50 % de leur temps de travail à répondre aux associations, à les aider à entrer dans la plateforme Le Compte Asso, à comprendre ce qui bloquait, ...

Le paiement de la première vague a été particulièrement long : 2 mois et ½. En fait le choix a été fait de laisser les associations ouvrir leur Compte Asso et de vérifier les pièces administratives après la clôture du 15 octobre, de vérifier les doublons, c'est-à-dire si un même jeune avait sollicité l'aide dans deux associations différentes, ... et après le Trésorier Payeur Général a bloqué parce que la somme finalement dévolue à nos clubs dépassait le chiffre indiqué dans la convention que le CDOS a signée en tant que tiers-payeur. Mais finalement le versement a pu être réalisé, en une fois. Et la surprise a été de recevoir le fichier de la deuxième vague très peu de temps après, juste avant Noël pour un paiement entre les fêtes de fin d'année.

Au bilan, beaucoup d'incertitudes et donc de craintes au départ, une grande activité de renseignement, un long temps sans beaucoup d'informations à délivrer aux clubs sur la situation, de bons échanges entre les services de l'Etat et les CROS et CDOS, un versement qui s'est passé sans difficulté grâce notamment à la personne au ministère chargée de la transmission des fichiers bancaires dont il faut saluer la réactivité et la disponibilité,

Quant aux bénéficiaires, il s'agit en fait de retour dans leurs clubs, mais peu de nouveaux licenciés.

L'opération va être reconduite en 2022 avec des évolutions. Certains parlent de ne plus passer par le Compte Asso. Cela fait bondir le mouvement sportif, car maintenant que les clubs s'y sont inscrits, le plus dur est fait.

Et ils peuvent désormais faire d'autres demandes de subvention : ANS, FDVA

Nous devons aider les clubs impactés par la crise sanitaire. Nous vous avons proposé, en y mettant des ressources financières, d'organiser des séances d'initiation dans les territoires carencés pour aller trouver de nouveaux licenciés. Nous ne pouvons que regretter de constater le peu de réponses aux actions proposées, les budgets affectés au développement de la pratique sportive attendent l'investissement des comités et des clubs.

Nous avons fait appel à un intervenant pour nous aider à acculturer et outiller les dirigeants en matière de professionnalisation, d'emploi structurant et pérenne pour leurs disciplines. Nous avons formalisé le process de mobilisation des dirigeants et les outils nécessaires pour accompagner celles et ceux qui consolideront ou se lanceront dans le développement de la professionnalisation. Tout cela va être déployé vers les clubs en 2022.

La montée en compétences est essentielle pour nos bénévoles. Le livret de formation est accessible à tous.

Nous avons innové en délivrant des opens badge afin de valoriser la présence en formation ou le montage d'un dossier label.... Un open badge, c'est un fichier numérique où sont enregistrées des informations (métadonnées) spécifiquement liées à des compétences, réalisations ou encore engagements de la personne qui le reçoit. On le visualise sous forme d'image digitale. Si on choisit d'imprimer cette image sur papier, elle doit comporter un QR code qui, une fois scanné, renverra l'utilisateur vers les informations numériques que le badge contient. L'open badge représente ainsi une déclaration et une validation numérique des compétences et des connaissances d'une personne. On peut recevoir un open badge à l'issue de tout type d'apprentissage : une conférence en ligne, ou une session de formation plus traditionnelle suivie dans un espace « physique ».

Les premiers badges ont été délivrés aux personnes qui ont porté les projets de labellisation Parité Sport.

Enfin nous voulons promouvoir vos actions et celles des clubs.

Le site Internet du CDOS a été complètement refondu, et au-delà du design qui est maintenant dans l'air du temps, il apporte des informations utiles à tous.

Notre partenariat avec le média en ligne Nordsport.com donne une visibilité grand public à vos événements. Il y a un espace CDOS Nord matérialisé par une rubrique exclusive et un onglet à part entière est à destination de l'ensemble des acteurs du mouvement sportif fédéré du Nord, c'est-à-dire les comités départementaux sportifs du Nord et tous les clubs qui leur sont affiliés, toutes disciplines sportives confondues. Il est aussi à destination des collectivités du réseau « Terres de Jeux en Nord ». Vous pouvez ainsi tous de communiquer gratuitement sur Nordsports et ainsi de toucher un plus large public. Vous avez les chiffres dans les rapports de commission : ils correspondent à ceux d'une grande ville comme Lille. N'hésitez pas à en user, profitez de ce média pour vous faire connaître!

Enfin nous avons innové pour nos événements : lors du séminaire « Dirigeantes » au CREPS début décembre et lors du colloque « Sport Santé » à la Maison départementale du Sport la semaine dernière, nous avons fait des Facebook Live, avec un succès pour moi inattendu. Le premier a fait 150 vues, le second près de 800 vues. C'est très encourageant, et nous allons continuer.

Je veux revenir sur deux engagements pris au moment de notre candidature.

Le premier est d'accompagner et soutenir les comités départementaux, en assurant des relations régulières et permanentes et en les associant davantage aux commissions et projets du CDOS, en faisant du CDOS un laboratoire d'idées et de capitalisation à leur intention. Dès le début du mandat, nous avons souhaité vous rencontrer lors de 7 réunions en visioconférences, pour vous présenter nos objectifs et vous écouter, pour partager comme je l'ai dit il y a quelques instants. Nous allons renouveler cela chaque année.

Par ailleurs, j'ai souhaité venir à la rencontre des comités sports de nature pour avoir leur avis sur un projet mené par la Mission Bassin Minier. J'ai fait remonter leurs remarques à l'opérateur en charge du DTA pour la Mission.

Le deuxième engagement est de renforcer le partenariat avec l'État, le Conseil départemental du Nord, les communes et les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI). Madame Arino, Monsieur Cadart, mesdames et messieurs représentants des collectivités locales, votre présence et celle de vos équipes illustrent des partenariats réussis, je crois, avec des projets initiés par l'un d'entre nous, et soutenus par les autres. C'est ainsi que je conçois le partenariat : Les uns et les autres, nous devons être facilitateurs des actions des autres partenaires. Et en disant cela, je m'adresse également à vous, comités départementaux, qui êtes tout autant nos partenaires.

La relation avec l'Etat a été modifiée avec la création du Service Départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) qui est maintenant intégré à la Direction Académique des services départementaux de l'Education nationale. J'ai eu plaisir à échanger avec vous Madame Arino, et je n'oublie pas Patrick Piret, plaisir à constater que la continuité éducative est un vrai sujet partagé qui nous conduit à penser l'enfant passant de l'école aux activités municipales puis au club, et que la coordination entre les acteurs devient une réalité. Je suis ravi que nous puissions porter et défendre ensemble les projets éducatifs tels que le Plan Mercredi, le Plan Savoir Rouler à Vélo, les projets éducatifs que j'ai mentionnés il y a quelques instants. Nous avons aussi mieux défini notre action dans le cadre du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public. Cette action a été reconnue et retenue comme innovante.

J'ai cité Patrick Piret, j'associe également Régis Lebbrecht, Olivier Mégal et Nicolas Deldycke à notre satisfaction de travailler ensemble.

Le Département a aussi changé en 2021, avec une nouvelle équipe, un nouveau Conseiller Départemental délégué au sport mais avec une relation de confiance qui perdure, pour preuve le partenariat pour l'organisation du « Nord fait ses jeux ». Monsieur Cadart, je me réjouis de nos premières discussions que nous avons eues, en particulier à propos de la Maison départementale du Sport qui fait toujours l'objet d'un soutien fort et réaffirmé de votre part. A la suite de l'élection du CA du CDOS, le Comité des usagers a été renouvelé, et est souvent mis à contribution pour valider les nombreuses évolutions du protocole sanitaire. Je me félicite aussi des échanges permanents avec le Service des sports autour de Jean Rozenthal, je pense particulièrement à Moïse Castelain, Jean Dupire et Maxime Boschetti.

Satisfait aussi de constater que la CDESI propose maintenant de nouveaux espaces de pratiques, de nouveaux circuits inscrits au PDESI. C'est vraiment intéressant.

Enfin je vous rappelle l'exposition du Forum départemental des Sciences « Tous sportifs, la science occupe le terrain », dont le CDOS est coproducteur, ouverte au public jusqu'à l'été 2022. Je vous encourage à vous précipiter pour découvrir cette exposition, très accessible tant sportivement que scientifiquement, et expérimenter vos capacités sportives, jouer et même laisser une trace de votre passage.

Nous souhaitons être présents au plus près dans les territoires, avec nos moyens bien sûr. Jean Deroissart a créé un réseau de référents du CDOS dans chaque EPCI, et a sollicité chacun d'entre eux afin de définir quel élu et quel membre du personnel seront les interlocuteurs privilégiés du CDOS. La remontée des projets de ces EPCI nous permettra de mettre en

relation les comités avec ces personnes ressources pour étayer le maillage sportif du territoire. Vous comprenez aussi l'intérêt des échanges réguliers que nous souhaitons avec vous, les comités sportifs.

Il faut aussi raviver le lien avec l'Association des Maires du Nord, même si avec Didier Ellart, nous avons une capacité et une volonté à échanger facilement. Récemment j'ai rencontré le Président de l'Association des maires ruraux du Nord et Maire de Fromelles, Jean-Gabriel Masson. La ruralité est un vrai sujet sur lequel nous voulons travailler car il présente des spécificités et c'est dans ces territoires que le manque de clubs et d'offres de pratique sportive est le plus criant.

Nous avons une opportunité d'intervention dans le cadre du Pacte pour la réussite de la Sambre Avesnois Thiérache, qui concerne le Nord et l'Aisne, Pacte dont la 2^e phase a été actée en novembre dernier. Ce Pacte a pour objectif d'investir, dans une approche interdépartementale, aussi bien dans les infrastructures et le développement que dans l'aménagement durable, l'inclusion, et l'attractivité de ce grand territoire rural. C'est dans le chapitre consacré à l'amélioration de l'attractivité qu'apparaît un volet dédié au développement du sport, en lien avec la santé et l'éducation, et avec l'opportunité des Jeux, pour le déploiement d'infrastructures sportives. Les deux CDOS de l'Aisne et du Nord ont décidé début janvier de coopérer et ont envoyé un courrier aux deux Sous-préfets d'Avesnes-sur-Helpe et de Vervins pour les rencontrer et leur proposer de nous mettre au service des élus des EPCI et les accompagner dans leurs projets de développement et de structuration de l'offre sportive, par exemple en matière d'équipements, à rénover ou à créer.

J'ai parlé de nos partenaires publics, je veux finir par mes amis du CROS et des CDOS des Hauts de France. L'entente entre nous est réelle, nous avons les mêmes visions, les mêmes objectifs même si nos réalisations sont diverses sur nos territoires. Il existe un vrai climat de confiance permettant le partage sincère d'informations et d'idées, permettant d'initier des projets communs, j'en ai cité quelques-uns. Cela ne peut que nous permettre d'avancer unis devant les évolutions à venir, le Pacte en est une illustration, la Conférence Régionale du Sport, qui s'est ouverte en 2021, en est une autre. Cette Conférence est entrée dans des temps d'élaboration du diagnostic et du programme d'actions, pour établir son Plan sport et Territoire en octobre 2022. Nous serons très attentifs à ce qui en sortira soit en cohérence avec le projet du mouvement sportif.

Je voudrais terminer en exprimant ma gratitude et mes remerciements aux 6 collaborateurs du CDOS. Si nous pouvons accomplir tant de choses, c'est grâce à leur travail, leur disponibilité, leur engagement.

Encore merci à vous toutes et tous d'assister à cette assemblée générale. Et comme chaque fois, je finis par notre slogan : « le Sport, c'est notre passion en Nord ! », en ajoutant cette année : « ENSEMBLE ! »